

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Charbonnier

Date de dépôt : 16 novembre 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Antares qui, quoi, combien?

Depuis plusieurs années, le Département de l'Action Sociale et de la Santé (ancien DASS) et aujourd'hui le Département de l'Economie et de la Santé (DES) utilise un consultant espagnol au nom d'Antares. Le nom de cet organisme privé n'apparaît jamais officiellement et ses rapports ne sont jamais diffusés aux députés des différentes commissions concernées (affaires sociales, santé ou encore finances). Les activités genevoises d'Antares, ses études, ses conclusions semblent être à la base de plusieurs décisions importantes du DES dans le domaine de la planification médico-sociale ou encore de l'Aide à Domicile. Des groupes de travail au sein desquels participent des acteurs des secteurs concernés, travaillent sur la base des rapports de cet organisme. Les « effets » de certaines orientations sont d'ailleurs déjà effectifs puisque le consultant a implanté un programme informatique (PODA) destiné à soutenir la mise en œuvre de certaines de ces décisions.

Pour rappel :

- La mesure 12 du premier train de mesures du Conseil d'Etat demande : « de diminuer drastiquement le recours à des consultants externes et s'appuyer davantage sur les compétences d'expertises existant au sein de l'Etat ».
- La LIPAD (loi sur l'information du public et l'accès aux documents) autorise l'accès à tous les documents.

La transparence est totalement absente au sujet des activités et de la présence de ce consultant et nous amène à poser la question suivante :

Qui est ce consultant Antares, depuis quand le DES (ou l'ancien DASS) utilise cet organisme, quel autre Département utiliserait les services de cet organisme, quels sont les rapports qu'il a produits, quels sont les mandats d'Antares au sein de l'Etat de Genève, quel est le coût détaillé de ses activités pour l'Etat de Genève et sur quelles rubriques budgétaires pouvons nous trouver ces dépenses ?

Je vous remercie d'avance de la réponse que vous voudrez bien apporter à cette interpellation qui ne demande rien d'autre qu'une meilleure transparence au sein l'Etat de Genève.